

# ROSIER

## Ville de Dreux, Princesse Philomena® ‘Eveherlaine’

### CONVENTION

#### ETABLIE POUR LA CREATION, LE BAPTÊME ET LA COMMERCIALISATION DU ROSIER

## Ville de Dreux, Princesse Philomena® ‘Eveherlaine’

Entre

**La société LES ROSES ANCIENNES ANDRE EVE SAS** (Société à associé unique), domiciliée Gallerand – 301 route de Courcy, 45170 CHILLEURS-AUX-BOIS, enregistrée au registre du commerce et des sociétés d’Orléans sous le numéro 378 742 902, représentée par son directeur, Monsieur Pascal PINEL, dûment habilité

D’une part,

Et

**La Mairie de Dreux**, 2 rue de Châteaudun, 28100 Dreux, représentée par son maire, Monsieur Pierre-Frédéric Billet

D’autre part,

Il est préalablement exposé ce qui suit :

En vue de valoriser l’image de la Ville de Dreux, de son patrimoine et de son histoire, la municipalité souhaite que soit créée par **la société André Eve** une nouvelle rose qui sera baptisée « Ville de Dreux, Princesse Philomena » ; du nom de Philomena de Tornos y Steinhart, épouse du Comte de Paris, en référence à l’attachement historique de la famille royale à la ville de Dreux.

La société « LES ROSES ANCIENNES ANDRE EVE » ayant une activité de création de variétés nouvelles de rosiers de jardin, régulièrement protégées par des certificats d’obtention végétale (COV) et/ou des marques déposées et enregistrées à l’INPI, a conçu une variété de rose qui pourra recevoir ce nom évoquant la ville de Dreux et son histoire.

Le spécimen de rose proposé est original, identifié sous la dénomination variétale EVEherlaine.

La présente convention définira les modalités de dénomination commerciale et d’organisation du baptême de cette variété nouvelle de rose créée par la société ainsi que les règles de communication, commercialisation et paiement du baptême et des rosiers.

Ceci étant exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

## **ARTICLE 1 – Objet :**

La présente convention a pour objet de définir les modalités de dénomination commerciale et d'organisation du baptême d'une variété nouvelle de rose créée par la société LES ROSES ANCIENNES ANDRE EVE. Ce rosier, qui montre une bonne résistance aux maladies, est répertorié sous la dénomination variétale EVEherlaine.

## **ARTICLE 2 – Obligation des parties :**

La société « LES ROSES ANCIENNES ANDRE EVE » s'engage à :

- Mettre à disposition une variété de rose qui pourra recevoir le nom de Princesse Philomena.
- Fournir des rosiers pour plantation dans les jardins et espaces verts de la commune.
- Fournir des rosiers en fleurs et une affiche pour le baptême prévu à une date arrêtée conjointement par les deux signataires.
- Accorder une remise spécifique sur les rosiers de ladite variété pour les commandes à venir de la Ville de Dreux.
- Participer à la cérémonie de baptême en se faisant représenter par une personne habilitée à cet effet.

La ville de Dreux s'engage à :

- Autoriser la société LES ROSES ANCIENNES ANDRE EVE à commercialiser un rosier de jardin portant le nom commercial de « Ville de Dreux, Princesse Philomena », sans prétendre à des droits particuliers sur ce nom.
- Organiser un baptême à une date arrêtée conjointement entre les deux signataires.
- Mettre en valeur ce rosier dans les espaces verts de la commune (plantation et entretien) et dans sa communication.

## **ARTICLE 3 – Prix et modalités de règlement :**

Pour participer aux frais de recherche et de lancement de la rose Ville de Dreux, le prix demandé par la société ROSES ANCIENNES ANDRE EVE est de 5000 € (cinq mille euros) TTC.

La ville de Dreux s'acquittera le montant dû par chèque ou virement au compte de la société LES ROSES ANCIENNES ANDRE EVE au plus tard le 30 novembre 2022.

Ce prix comprend la fourniture de 50 rosiers en pots et d'une affiche pour le baptême.

Par ailleurs, pour toute commande de rosiers à racines nues ou en conteneurs de la variété « Ville de Dreux, Princesse Philomena », une remise de 20% sur le prix professionnel, sera accordée à la Ville de Dreux.

Fait à Gallerand, le 22/11/2022  
En deux exemplaires originaux

Monsieur Pascal PINEL  
Directeur de la société ANDRE EVE



*P.F. Billet*  
Monsieur Pierre-Frédéric Billet  
Maire de Dreux

**LES ROSES ANCIENNES  
ANDRE EVE SAS**  
301 route de Courcy - Gallerand  
45170 CHILLEURS AUX BOIS

Accusé de réception en préfecture 02 38 30 01 30  
028-212801344-20221116-DEL2022-142A-CC  
Date de télétransmission : 22/11/2022 17h 42 902  
Date de réception préfecture : 22/11/2022

# ® EVEherlaine / Princesse Philomena

*Rosier grimpant*

**Dénomination variétale :** EVEherlaine

**Certificat d'Obtention Végétale :**

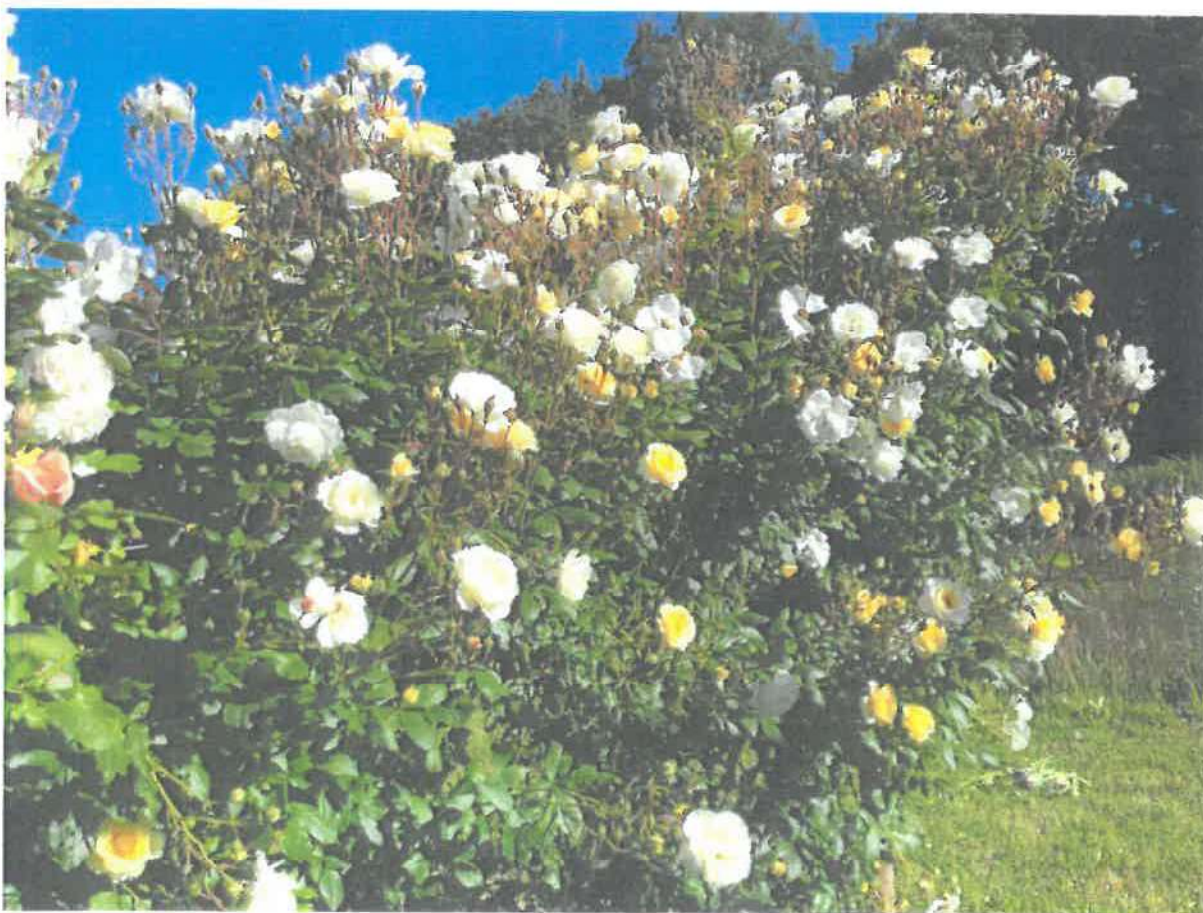
**Marque déposée à l'INPI:** Ville de Dreux, Princesse Philomena

**Code sélection :** 08-4951-1

**Année de lancement :**

**Obtenteur :** EVE-RATEAU

**Editeur :** ROSES ANDRE EVE





### CARACTERISTIQUES DU ROSIER

<u>Port:</u>	grimpant
<u>Hauteur:</u>	300-350 cm
<u>Feuillage :</u>	semi-brillant
<u>Remontée à fleurs :</u>	*** très bonne, de mai à fin octobre
<u>Résistance aux maladies :</u>	*** très bonne

### CARACTERISTIQUES DE LA ROSE

<u>Type de fleur :</u>	grappes de fleurs moyennes semi-doubles
<u>Forme :</u>	en coupe s'ouvrant à plat
<u>Diamètre :</u>	7 cm
<u>Couleur:</u>	Cœur d'or pâissant nacré
<u>Parfum :</u>	* léger

<u>UTILISATION :</u>	Grimpant sur palissade, façade, clôture, colonne, pergola Peut aussi être utilisé en grand arbuste libre de 180 cm
----------------------	---